



Conseil d'administration du mardi 11 janvier 2022 en visioconférence, de 14h30 à 16h00

Compte-rendu

Voir liste des présents en annexe

14h30. Accueil par François Rebsamen, Président de Cités Unies France

14h40. Présentation de Jean-Paul Guilhaumé, nouveau Délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

La DAECT est très attachée au fonctionnement des groupes-pays (GP). C'est d'ailleurs à partir de ces réunions qu'une réflexion plus large est construite. La DAECT porte une attention particulière au Sahel, à la Palestine et aux thématiques (égalité femmes-hommes, jeunesse, sport, climat). La santé est également un thème à prioriser.

Concernant le financement de CUF, la DAECT insiste sur l'importance de la logique projet, notamment via l'appel à projets (AAP) clés en main. Les projets pourraient venir compléter la subvention globale annuelle. Les AAP sont disponibles sur le site de la DAECT : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/>

La DAECT prend également note du souhait des élues et élus locaux, notamment les présidentes et les présidents de GP, d'être associés aux délégations lors de séjours officiels français à l'étranger et lors de l'accueil de délégations étrangères.

15h00. Ouverture du Conseil d'administration

1) Adoption de l'ordre du jour et adoption du compte-rendu du CA du 16 juin 2021

Pas d'objection de l'assemblée → documents adoptés

2) Points d'actualité

- Retour sur la COP26 et suites à donner, par **Constance Koukoui**, cheffe du service Animation géographique et thématique
- Remerciements à Léonore Moncond'huy pour son engagement et la conduite de la délégation à la COP26 ;
- Constance Koukoui, Dylan Coupa et Geneviève Sevrin ont accompagné la délégation, composée de Léonore Moncond'huy, Benoit Pilet, Elise Pereira-Nunes, André Viola, Zoé Lorient-Chevalier, ainsi que d'autres collectivités françaises retrouvées sur place (Marseille, Lyon notamment) ;

- Préparation logistique intense et accompagnement d'autres réseaux : Platforma, CCRE, CGLU ;
- Mobilisation de la jeunesse pour cette « COP de la dernière chance » très importante ;
- Peu de présence de collectivités africaines
- Il est regrettable que la délégation officielle française n'ait pas convié d'élus locaux pour un temps de travail commun, et dans le cadre de la préparation ;
- Rencontres avec plusieurs acteurs : les jeunes, les représentants de populations insulaires et autochtones, le Secrétaire général des Nations Unies et les médias ;
- Différents temps de parole des élus et élues de la délégation de Cités Unies France ;
- Les collectivités sont mentionnées en préambule du *Glasgow Climate Pact*
- Communication assurée par les équipes de Cités Unies France et les services de communication des collectivités de la délégation.

- Sahel et appui à l'Alliance des Associations de pouvoirs locaux (APL)

CUF a accompagné la création de l'A-APL du G5 Sahel, et la GIZ a accompagné ensuite l'écriture du projet stratégique. Demande forte des APL que cet appui de CUF puisse se poursuivre, au regard de la situation très difficile que connaît la zone. Les assises de coopération franco sahéliennes devraient avoir lieu à l'automne 2023, en Mauritanie, dans la zone la plus sécurisée du Sahel actuellement. Ceci dit, leur tenue sera fonction de l'évolution de la situation au Sahel, notamment au Mali et au Burkina Faso.

3) Point sur le bilan budgétaire 2021 et grandes orientations du budget 2022, par Jean-Claude Dardelet, trésorier de Cités Unies France

Pour rappel, la dette de CUF s'élève aujourd'hui à 430 000€. Geneviève Sevrin est arrivée dans une période très difficile pour l'association. Elle est à l'origine du renouvellement de la confiance entre les collectivités, les partenaires, les pays destinataires et l'association. Les résultats de l'année 2021 sont meilleurs qu'espérés grâce à une bonne maîtrise des dépenses. L'équilibre recette/dépense est favorable, puisque le résultat est positif de 50 000€, ce qui permet de reconstituer les réserves et de diminuer la dette.

Les enjeux de 2022 sont de maintenir la ligne de conduite, d'avoir une trésorerie positive et un fonds de roulement qui se reconstitue, et de poursuivre la recherche de nouveaux revenus, de nouvelles adhésions. Il est nécessaire de profiter de l'opportunité des AAP clé en main de la DAECT. Appel du trésorier à ce que les adhérents de CUF fassent au plus vite les virements bancaires de leur cotisation.

Le budget sera présenté et validé au prochain Conseil, le 10 mai 2022. Remerciements aux partenaires financiers : DAECT, Agence Française de Développement (AFD) et Caisse des Dépôts (CDC). Ces financements doivent être sécurisés pour 2022.

4) Présentation de la démarche de renouvellement du projet stratégique de Cités Unies France

Le précédent projet stratégique a été adopté en décembre 2017, suite à l'arrivée de Geneviève Sevrin. Il arrive à terme fin 2022, et il est donc temps de préparer son renouvellement. Il est donc proposé de faire **appel à un consultant extérieur** pour appuyer CUF dans cette démarche de co construction, et impulser dynamisme et innovation.

Pas d'objection de l'assemblée → démarche validée.

5) Point sur le processus de recrutement de la future directrice/du futur directeur de Cités Unies France

11 candidatures reçues pour le poste. La personne retenue sera sélectionnée le **10 février au plus tard**.

6) Point agenda

- L'**Assemblée générale de clôture des comptes 2022** aura lieu le **31 mai 2022**, en présentiel si les conditions sanitaires le permettent, et à Nancy qui a proposé de l'accueillir.
- **Le prochain Conseil d'administration** aura lieu en visio conférence le **mardi 10 mai à 15h** ;
- Les **Rencontres de l'AICT** auront lieu les **lundi 20 après-midi et mardi 21 juin 2022**. Le 1^{er} comité de pilotage avec les partenaires a lieu le jeudi 13 janvier. Régions de France, l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère des outre-mer ont proposé de coorganiser un atelier, respectivement autour des enjeux économiques, de genre, et sur les problématiques des CT ultramarines. La thématique de la paix sera également abordée via un atelier sur la diplomatie des collectivités en temps de crise ;
- En 2022, la **coopération économique** fera l'objet d'un nouveau groupe thématique. Celui-ci sera présidé par le Conseil régional d'Occitanie – Pyrénées – Méditerranée (présidait jusqu'alors le GP Chine, actuellement en sommeil au vu de la situation) ;
- Du 21 au 26 mars aura lieu le **Forum mondial de l'Eau** à Dakar. Arnaud Ngatcha, président du GP Sénégal s'y rendra.

7) Discussions entre participantes et participants

- Les collectivités territoriales sont riches de milliers d'années d'expériences de travail de terrain, d'où la nécessité d'utiliser le contenu des activités des GP pour nourrir aussi la diplomatie française.
- Toujours être vigilant à ce que les collectivités soient associées aux événements internationaux et nationaux (il arrive encore que les collectivités ne le soient pas, exemples avec les rencontres économiques France-Vietnam et les assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne qui s'organisent 2 mois plus tard, ou encore le Sommet du G5 Sahel, auquel CUF s'est elle-même invitée).
- Les approches géographiques et thématiques doivent être croisées pour un meilleur impact des actions ;
- Concernant les COP :
 - Important de demander la reconnaissance des collectivités par les gouvernements et l'UE et de rappeler l'importance du travail de terrain des collectivités
 - Nécessité d'expliquer aux citoyennes et citoyens les raisons du déplacement et de la participation des collectivités françaises à la COP
 - COP27 en Egypte : les collectivités ont toutes leur place, elles se doivent de témoigner et d'interpeller diplomatiquement certains pays qui bafouent les droits et liberté d'expression
- A l'ONU, un nouveau comité consultatif a été mis en place sur l'urbanisation durable ; comporte 1 élue locale (Valérie Dumontet), parmi ses membres qui sont tous des représentants étatiques.
- Le travail en concertation, en solidarité et en force entre CUF et CGLU, est à poursuivre ;
- Les projets en « zones rouges » ne sont pas financés par la FICOL. Il est important de maintenir un vrai plaidoyer pour lutter contre cette double peine subie par les collectivités situées en zone rouge ;
- La nouvelle loi du 4 août 2022 devrait non seulement permettre un maintien des subventions du MEAE auprès des collectivités, voire d'envisager une augmentation ;
- Remerciements à Geneviève Sevrin, Directrice générale de Cités Unies France, qui reprend ses fonctions d'agente territoriale à partir de mars 2022 suite à la fin de sa période de disponibilité.

Fait à Paris le 24 février 2022

Benoit Pilet, Secrétaire

François Rebsamen, Président